

École primaire publique LOUISE MICHEL de Dol de Bretagne
COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 9 novembre 2021

Présents :

Municipalité : Mme De Beaucorps (conseillère municipale chargée de la vie scolaire)

Inspectrice de l'Éducation Nationale :

Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : M. Travers

Représentant(e)s des parents d'élèves : Mme Becharel, Mme Bigué, Mme Busson, Mme Canto Larèze, Mme Courtois, Mme Delacroix, Mme Delaunay, Mme Fontaine, Mme Guihard, Mme Hughes, Mme Hugonenq de Labonnefon, Mme Mondesir, Mme Piron, Mme Richard, Mme Rochon,

Enseignant(e)s : Mme Audo, Mme Boulbria, Mme Bourgain, Mme Clérotte, Mme Dolbois, Mme Fronty, Mme Guélou, Mme Havage, Mme Henry, Mme Honoré, Mme Houitte, Mme Lalloué, Mme Le Bail, Mme Mahé, M.Naumiak, Mme Poisson, Mme Rivas, Mme Simon, M.Thébault (directeur), Mme Tiercelin, Mme Vandame.

RASED : Mme Pasquet,

Invités : Mme Labbé (ATSEM), Mme Leleu (périscolaire)

Excusés :

Municipalité : M. Rapinel (Maire)

Inspectrice de l'Éducation Nationale : Mme Lefort-Oger

Représentant(e)s des parents d'élèves : Mme Burnet, M. Gauchet, Mme L'Hermitte, Mme Lhermet, Mme Vezie.

Enseignant(e)s : Mme Salducci-Guilloux,

RASED :

Documents envoyés avec l'invitation:

- Projet de règlement intérieur

Documents distribués durant la séance:

Secrétaire de séance : Mme Lalloué

1. Installation du nouveau conseil d'école

Lecture du procès verbal des élections du 8 octobre 2021: 436 inscrits, 123 suffrages exprimés (134 votants - 11 bulletins nuls)

Soit un taux de participation de 30,7 %, (35,6 % en 2020, 27,6 % en 2019, 22,7% en 2018, 24,23 % en 2017 ; 21,78% en 2016 ; 20,52% en 2015, ; 14,9% en 2014 ; 20,4% en 2013 ; 22,9% en 2012 ; 22% en 2011 ; 27% en 2010 ; 18% en 2009 ; 14% en 2008).

Les vingt candidat(e)s ont été élu(e)s.

La composition du conseil d'école est rappelée : le directeur d'école (président du conseil), le maire ou son représentant et un conseiller municipal, les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants

exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil, un des maîtres du RASED intervenant dans l'école, les représentants de parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école et le DDEN.

Le conseil est réuni au moins 3 fois par an (les prochains conseils auront lieu les 29 mars et 14 juin 2022). Des réunions supplémentaires peuvent être organisées à la demande du directeur, du maire ou de la moitié des membres du conseil d'école.

Cette année prochaine, le vote a eu lieu uniquement par correspondance (décision prise lors du conseil d'école du 5 novembre 2019).

Le directeur sollicite l'avis du conseil d'école pour les élections d'octobre 2022. Le conseil d'école reconduit ce principe (Pour:35 Contre:0 Abstention:0).

2. DDEN

M. Travers rappelle les domaines d'intervention du DDEN (nommé officiellement par l'IA-DASEN) :Sécurité, Restauration, Bâtiments et Mobiliers, Transports, Santé et Hygiène, Activités Périscolaires.

Le DDEN est là pour trouver des solutions en cas de difficultés.

C'est est un militant de la laïcité et de la citoyenneté.

3. Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 15 juin 2021

Compte rendu adopté (Pour: 16 , Contre: 0 , Abstention: 21)

4. Protocole sanitaire

Sur le temps scolaire :

Port du masque durant les cours pour les élèves de l'élémentaire.

Classes séparées durant les récréations.

Sur les temps de Cantine et garderie

Afin de respecter au mieux les prescriptions du protocole sanitaire, les dispositions suivantes ont été mises en œuvre :

Temps du midi:

- A table, les enfants sont regroupés par classe.

Les enfants de maternelle sont encadrés par leur ATSEM (une salle pour les TPS-PS, une pour les MS et une autre pour les GS).

- Sur la cour, les enfants sont regroupés par niveau (pas assez d'espace et de personnel pour les séparer par classe). L'animateur sportif ne peut plus prendre, à chaque séance, que des élèves d'une même classe. Les enfants ont donc moins souvent des activités avec lui.

Côté élémentaire, désormais sept animatrices s'occupent des enfants sur les cours (une animatrice supplémentaire a été recrutée en septembre). Elles sont équipées de Talkie-Walkie pour communiquer rapidement entre elles.

- En maternelle, les salles de sieste ont été réaménagées afin de séparer les enfants issus de classes différentes. Les TPS, PS et MS sont regroupés par classe. Le temps de repos (15 minutes) des GS se passe dans la salle de motricité. Il n'est pas possible de distribuer des tapis faute de temps et d'espace lorsque les parcours sont installés.

Garderie :

- La garderie dispose de quatre salles.

- La salle des spectacles a été aménagée pour créer un bel espace pour la garderie de la maternelle.

Un WC adapté pour les petits a été posé.

- Les espaces ont été réaménagés pour séparer le plus possible les élèves issus de classes différentes.

- Le soir, les élèves de l'élémentaire prennent leur goûter dans leur salle d'étude (ou dehors lorsqu'il fait beau)
- Les enfants se lavent les mains à leur arrivée.

5. Cantine

Deux repas bio sont servis chaque semaine. C'est plus que ce qui est demandé par la loi Egalim. Des produits sont fournis par un nouveau producteur Bio, M. Frain. En 2022-2023, deux classes pourront aller visiter son exploitation. Les deux classes de CM2 iront visiter une ferme laitière le 10 décembre.

Les équipes de la restauration suivront une formation sur l'alimentation bio et végétarienne dispensée par les Paniers du Ruisseau.

Une campagne de pesées des déchets sera organisée avant Noël. Cela doit permettre aux élèves de prendre conscience du gaspillage. Les enfants étant servis selon leur volonté, rien ne devrait rester dans les assiettes.

Le directeur regrette que la loi ne permette pas de remettre les plats qui n'ont pas été servis à des associations caritatives.

Une commission restauration sera réunie. Mmes Fontaine et Rochon y représenteront les parents.

Les agents de service et animatrices étant très sollicitées depuis la mise en place des différents protocoles sanitaires, la Mairie a choisi de les préserver en ne mettant pas en place certaines actions dès cette année.

6. Prévention des jeux dangereux

Les écoles ont été alertées par l'Inspectrice de l'éducation nationale au sujet de jeux dangereux diffusés dans une série interdite au moins de 16 ans.

Les enseignantes sont donc particulièrement vigilantes durant les récréations.

Il a été décidé de ne pas en parler aux élèves afin de ne pas faire de publicité pour cette série.

Les RPE indique qu'un parent leur a signalé que son enfant avait reçu des coups suite à ces jeux. Le directeur indique qu'il faut absolument que cela lui soit signalé afin qu'il puisse intervenir rapidement.

7. Dispositif de Réussite Éducative

Le DRE est un dispositif mis en place par la ville de Dol en 2006. Depuis le 1^{er} janvier 2017, il est pris en charge par la communauté de communes afin qu'il puisse être étendu sur tout son territoire.

L'étude de diagnostic et de définition de la politique de réussite éducative à l'échelle intercommunale s'est achevée en septembre avec l'approbation à l'unanimité par le Conseil communautaire du schéma de développement du dispositif.

La communauté de communes va investir 203 000€ par an.

Un coordonnateur de parcours et deux référents de parcours supplémentaires vont être recrutés.

Le territoire de la communauté de communes va être divisé en trois zones d'intervention (une par référent de parcours).

8. Vote du règlement intérieur

Le règlement est adopté (pour: 37 , contre : 0, abstention: 2).

Il est rappelé que les parents doivent informer l'école de l'absence de leurs enfants avant 8h45, si possible avant 8h30.

C'est aux parents de supprimer l'inscription de leur enfant à la cantine avant 9h sur le portail Familles. Sinon, le repas sera facturé.

9. Rentrée 2021 : déroulement, RASED, ATSEM, dispositif d'accueil des TPS, Cp et ce1 à 12

La classe de Ce1 qui avait été fermée en mars a été rouverte à la rentrée car le nombre de Ce1 était de 45 ce qui faisait 15 élèves (nombre supérieur au 12 prévus pour ces classes).

Trois nouvelles enseignantes (Mmes Blanchon, Houitte et Poisson) ont rejoint l'équipe.

Le **RASED** est constitué d'une psychologue scolaire et d'une maîtresse E (dominante pédagogique). Il manque toujours un maître G (dominante rééducative : comment devenir élève ?).

La maîtresse E intervient sur des groupes d'enfants en difficulté en français et en mathématiques.

ATSEM : l'école bénéficie de 6 ETP (Mmes Bazin, Labbé, Lefevre, Martin, Piot, Touffet). Actuellement, Mme Touffet est remplacée par Mme Menoret.

Chaque classe bénéficie d'une ATSEM à temps plein. La classe de GS de Mme Bourgain a été sans ATSEM deux après-midi par semaine de la rentrée au 17 novembre.

Quatre **AESH** (Mmes Boulanger, Hodbert, Jauze et M. Bilot) assurent l'accompagnement individuel de neuf élèves et une AESH (Mme Zampou) est affectée à l'Ulis.

Tous les AESH étaient affectés à l'école dès la rentrée.

Toutefois, une AESH, Mme Juhel, a été affectée dans une autre école quinze jours après la rentrée pour accompagner un élève 18h par semaine. Pour permettre cela, l'administration a réduit de 12 à 6h l'accompagnement dont bénéficiaient 4 élèves (accompagnements mutualisés).

Toute l'équipe remercie Mme Juhel pour son professionnalisme, son dévouement et sa discrétion.

Dispositif d'accueil des TPS :

Le dispositif a débuté sa sixième année. Deux Atsem, Mmes Piot et Lefevre, s'y relaient.

Mme Guélou rappelle que ce dispositif a été mis en place afin de lutter contre l'échec scolaire.

L'accent est mis sur le développement du langage.

Il n'y a pas plus de 20 élèves dans cette classe. Tous les TPS passeront par ce dispositif. Durant l'année, certains « glisseront » dans la classe de TPS-PS de Mme Honoré.

Un travail sur la parentalité est mené : café-débat, repas à la cantine avec les parents...

Le dispositif travaille en relation avec les différents partenaires : PMI, DRE, crèche, RIPAME.

Cp à 12

Pour la cinquième année, l'école bénéficie de ce dispositif. Les CP sont répartis sur trois classes de 11 élèves.

Ce1 à 12

Pour la troisième année, l'école bénéficie du dispositif. Les CE1 sont répartis sur quatre classes de 12 à 10 élèves.

GS

Pour la seconde année, les classes de GS sont à effectif réduit.

Effectifs rentrée 2021:

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Effectif	18	27	25	34	31	45	34	44	35	293
Plus élèves du dispositif Ulis-école					1		2	5	3	11

Soit 104 élèves en maternelle et 189 + 11 Ulis en élémentaire: 304 élèves

Rappel sept 2020 : 109 élèves en maternelle et 188 + 13 Ulis en élémentaire: 310 élèves
Rappel sept 2019 : 114 élèves en maternelle et 209 + 12 Ulis en élémentaire: 335 élèves
Rappel sept 2018 : 142 élèves en maternelle et 206 (+ 11 Ulis) en élémentaire: 359 élèves
Rappel sept 2017 : 144 élèves en maternelle et 199 (+ 12 Ulis) en élémentaire: 355 élèves
Rappel sept 2016 : 148 élèves en maternelle et 207 (+ 12 Ulis) en élémentaire : 367 élèves
Rappel sept 2015 : 154 élèves en maternelle et 235 + 11 (ulis) en élémentaire: 400 élèves
Rappel sept 2014: 162 élèves en maternelle et 227 + 12 (clis) en élémentaire: 401 élèves
Rappel sept 2013: 176 élèves en maternelle et 209 + 11 (clis) en élémentaire: 396 élèves
Rappel sept 2012: 159 élèves en maternelle et 201 + 13 (Clis) en élémentaire: 373 élèves
Rappel sept 2011: 154 élèves en maternelle et 194 + 12 (Clis) en élémentaire (360 élèves)
Rappel sept 2010: 153 élèves en maternelle et 177 + 12 (Clis) en élémentaire (342 élèves).

Répartition selon les communes d'origine (hors élèves de l'ULIS):

	Dol	Épiniac	Autres	Total
Maternelle	93 (89,4 %)	5 (4,8 %)	6 (5,7%)	104
Élémentaire	161 (85,2%)	6 (3,1%)	22 (11,6%)	189
Total	254 (86,7%)	11 (3,7%)	28 (9,6%)	293

Répartition selon les communes d'origine des élèves du dispositif ULIS-école:

Ces élèves sont affectés dans les écoles par l'IA-DASEN.

	Dol	Épiniac	Autres	Total
ULIS	4	0	7	11

10. Projet pHARe (Harcèlement scolaire)

Le directeur a assisté à deux visioconférences (deux fois 6 heures). L'équipe bénéficiera d'un temps de formation le mercredi 24 novembre.

Une visioconférence à l'attention des parents aura lieu le 18 novembre.

Les RPE envisagent de créer un groupe de travail sur ce sujet.
Ils proposeront une date de réunion.

11. Intervention de l'infirmière scolaire et de la Gendarmerie

Une intervention de la commandante de la gendarmerie aura lieu le jeudi 9 décembre dans les deux classes de Cm2.

Si l'infirmière scolaire ne peut pas intervenir sur la puberté auprès des élèves de Cm2, ce sont les enseignantes qui s'en chargeront.

Des étudiants en santé interviendront auprès des élèves de Ce2, Cm1 et Cm2 en mai. Ces interventions porteront sur le bon usage des écrans.

12. Plan Particulier de Mise en Sûreté

Les PPMS ont été réactualisés à cette rentrée. Il y a un PPMS pour les risques majeurs (tempête, accident industriel...) et un PPMS attentat-intrusion.

Ces PPMS ont été mis en ligne sur un site réservé à l'administration afin qu'ils puissent être consultés par les forces de l'ordre.

Un exercice PPMS risques majeurs aura lieu le 15 novembre

Un exercice PPMS attentat-intrusion a eu lieu le mardi 19 octobre.

Un exercice d'évacuation incendie a également eu lieu en septembre en élémentaire. En maternelle, il n'a pas encore été réalisé en raison d'une panne de l'alarme.

13. Sanitaires en maternelle

Suite au dernier conseil d'école, une visite des sanitaires a été réalisée.

Le bloc sanitaire de la salle M 103 ne peut pas être modifié. Des distributeurs de papier supplémentaires y ont été installés.

Concernant le bloc sanitaire de la salle M03, une étude va être faite et des devis demandés.

Le DDEN indique que des aménagements ont été effectués à l'école de Bager-Pican (visite possible).

14. Abri vélos côté maternelle

Les RPE souhaitent que l'endroit où les élèves rangent leur vélo soit abrité de la pluie.

Pour la mairie, l'installation d'un abris vélos pour les adultes à l'entrée des Doves ne paraît pas judicieuse, car, trop éloigné de l'école, il ne sera pas utilisé. C'est ce qui se passe pour celui installé Place Chateaubriand.

Plus globalement, un cabinet va rendre une étude sur les mobilités douces durant le premier semestre 2022. Une programmation sur quinze ans des travaux à effectuer sera ensuite réalisée. La mairie portera une attention particulière aux abords de l'école et des établissements scolaires.

Le directeur indique que, côté maternelle, les parents qui viennent à vélo peuvent le déposer à l'intérieur de l'enceinte le temps d'accompagner leur(s) enfant(s) jusqu'aux classes.

Une RPE a mis en place un PEDIBUS non officiel. Elle prend en charge sept élèves.

15. Aménagement de la cour de la maternelle

Le projet d'aménagement de la cour de la maternelle a été stoppé en raison du COVID. L'artiste qui devait intervenir n'est plus disponible.

Une réflexion avec l'association « Des idées plein la Terre » pour végétaliser la cour va être lancée. Les services techniques vont être associés au projet (matériaux de récupération...).

16. Équipement informatique

La mairie a prévu un budget de 25 000€ (5000€ par an sur 5 ans). Elle est en attente d'une réponse de l'État concernant la demande d'installation d'Écrans Numériques Interactifs dans les quatorze classes de l'élémentaire.

Le DDEN indique que depuis plus d'un an il passe trois matinées par semaine à l'école pour mettre les ordinateurs à jour, les réparer et les booster.

Il a installé le système PrimTux sur un des ordinateurs de la BCD afin que les enseignantes puissent le tester.

17. Suivi des travaux

-Problèmes des coursives et de l'ascenseur.

L'expert accepte que des devis soient réalisés sur la base des solutions proposées par la Mairie. S'il retient ces propositions, cela sera soumis aux entreprises pour essayer de trouver un accord.

Si tout se passe bien, la Mairie espère une réalisation des travaux durant l'été 2023.

- Stores en maternelle

Les devis ont été validés par la Mairie.

-Poignée de la porte de la classe M04

Les parents se coincent les doigts au niveau de la poignée et des enfants réussissent à ouvrir la porte.

- élévateur pour les bacs alimentaires

Un élévateur ne sera pas installé au niveau de l'escalier de la cantine car les enfants joueraient dedans.

La société de restauration a facilité la livraison en fournissant des conteneurs plus petits et donc plus légers.

-Pigeons

Des filets ont été posés sous la coursive du premier étage, du préau et de la maternelle.

18. Lieux des réunions des RPE et AEP

La mairie a informé les représentants de parents d'élèves et les membres de l'AEP qu'ils n'ont plus le droit de se réunir à l'école. Des salles municipales sont à leur disposition (réservation sur location-salles@dol.bzh).

Les RPE indiquent qu'ils n'ont pas pu avoir une salle lors de leur dernière demande.

Le directeur souhaiterait que cette mesure soit levée afin de faciliter le travail de ces personnes.

19. Service civique

Deux personnes ont été recrutées : Nina Corbin et Méloé Jourdan.

Mme Corbin a mis un terme à son contrat car elle a trouvé un autre travail.

20. Téléthon 2021

Des courses au profit du Téléthon seront organisées le jeudi 18 novembre (ou le 25 si mauvais temps le 18) sur la piste du stade de Belle Lande.

21. Organisation de l'enseignement des langues vivantes : année scolaire 2021-2022

Enseignement de l'anglais :

	Mme Simon cm2	Mme Clérotte Cm2	Mme Fronty Cm1	Mme Boulbria Cm1	Mme Mahé Ce2	Mme Poisson Ce2	M. Naumiak Ce1	Mme Lalloué Ce1	Mme Houitte Ce1	Mme Rivas Ce1	Mme Dolbois CP	Mme Havage (Cp)	Mme Vandame (CP)
Mme Simon	X												
Mme Clérotte		X											
Mme Boulbria			X	X									
Mme Mahé					X								
Mme Poisson						X							
Mme Lalloué							X	X					
Mme Houitte									X				
Mme Rivas										X			
Mme Le Bail											X		
Mme Vandame												X	X

A partir du mois de novembre, Les CM2 suivront un cours de 45 minutes d'allemand par semaine assuré par Mme Henry. Ils n'auront donc plus qu'un seul cours de 45 minutes d'anglais par semaine.

Des initiations à l'anglais sont également menées en maternelle.

22. Organisation de l'enseignement de la natation: année scolaire 2021-2022

Planning prévu en début d'année

Lundi 1 ^{er} trim 14h40-15h20 (du 13 sept au 29 nov)	CE2	Vendredi 1 ^{er} trim 10h30-11h10 (du 17 sept au 3 dec)	CM2
Mardi 2 ^{ème} trim 9h50 (du 7déc au 8 mars)	CM1	Mardi 2 ^{ème} trim 9h50 (du 7déc au 8 mars)	CE1
Lundi 3 ^{ème} trim 15h20-16h (du 14 mars au 30 mai)	GS	Mardi 3 ^{ème} trim 15h20-16h (du 15 mars au 31 mai)	CP
Jeudi 3 ^{ème} trim 14h40-15h20 du 17 mars au 2 juin	MS		

Le port du bonnet de bain est obligatoire. La piscine n'en prêtant plus, un élève sans bonnet ne pourra plus entrer dans l'eau.

Un protocole sanitaire est mis en place. Chaque classe dispose désormais de deux vestiaires.

Les enseignants remercient chaleureusement les parents qui participent à l'encadrement des séances.

Un groupe ne peut plus être confié qu'à des parents.

23. Association les Amis de l'École Publique: présentation et projets;

Un nouveau bureau a été constitué :

Président : M. Guihard - Vice Président : Mme Lhermet

Secrétaire : Mme Cellier-Lajnef - Secrétaire adjointe : Mme Burnet

Trésorière : M. Legout - Trésorière adjointe : Mme Le Douarain

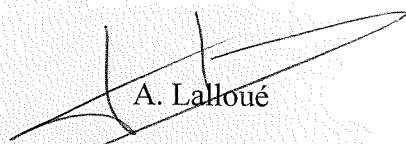
Actions prévues :

- *vente de calendriers personnalisés*
- *vente de gavottes*
- *vente de galette des rois*
- *vente de sapins de Noël*
- *petit chalet au marché de Noël de la ville (samedi 18 décembre) > vente de parts de tartiflette + vente d'objets "faits main" (si possible par les élèves comme par exemple : kits à cookie, mendiants, décors de Noël)*
- *photo de classe*
- *vente de chocolats à Pâques*
- *vente de plants bio*
- *vente de repas pré-commandés (en partenariat avec l'Evêcher)*
- *vide grenier foirail (Pentecôte ou ascension?)*
- *Fête de l'école (samedi 25 juin 2022)*
- *vente d'étiquettes (fin juin, pour préparer la rentrée 2022)*
- *photo fun des CM2 tous ensemble (souvenir de promo avant départ pour le collège)*

- *Actions envisagées*
- *repas partagé (dépendra du contexte sanitaire) - en mars 2022*
- *spectacle/théâtre (pour enfants ?) - en mars 2022*
- *vente de parfums (vers la fête des mères)*
- *vente de gâteaux le vendredi soir (quand le contexte sanitaire le permettra)*
- *vente de torchons, sac isotherme ou autre objet personnalisé (avec dessin de tous les élèves d'un même niveau par exemple)*

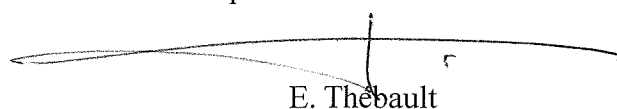
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00

La secrétaire de séance



A. Lalloué

Le président du conseil d'école



E. Thébault

Retrouvez ce compte rendu sur le site internet de l'école:

www.ecolepubliquelouisemichel.fr